



## LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

Nous travaillons pour et avec les Crépynois, en partenariat avec tous les élus, dont l'opposition, ainsi que les agents de la Ville, pour faire de Crépy-en-Valois, une Ville où il fait bon vivre.

Notre conviction est de développer une maison commune ouverte à la population et à tous, sans discrimination aucune, quelle que soit la sensibilité de chacun.

Accorder à toute personne le respect qui lui est dû, c'est le socle du pacte républicain.

Nous devons le défendre chaque jour, particulièrement en ces temps de turbulences et de doutes, engagés envers les institutions.

Ce 8 mai, souvenons-nous des efforts de nos parents, nos grands-parents dans la quête d'un retour à la paix.

Pensons aussi au conflit qui oppose aujourd'hui l'Ukraine à la Russie, et à notre devoir d'assistance envers un peuple et une nation attaquée sur son sol.

## LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT ET J.TORLET

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet ou interdit constructions et aménagements. Nous sommes donc tous concernés. Ce plan est élaboré par la ville conformément au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de Valois fait par la CCPV.

Lors de la 1ère phase, l'équipe municipale majoritaire a porté à 9 hectares la surface nouvelle ouverte à l'habitat. Il faut la comparer aux 2 ha de la version 2009-2020, soit 4,5 fois plus, alors que la surface réservée à l'activité et aux grands équipements est diminuée de plus de 32 fois. **La direction prise par la municipalité peut se résumer en plus de logements, moins d'activités et d'équipements.**

Ce processus aura forcément pour effet de « banlieuraliser » et transformer en ville dortoir une ville où il faisait encore bon vivre. Nous n'approuvons pas cette direction.

La suite est encore plus inquiétante. Les projets se précisent et vont dans la direction de plus de densité, de logements, de population, et moins d'équipements. Soyons vigilants.

## LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Un petit rappel, le conseil municipal est composé de 33 élus, (oui je sais c'est beaucoup, mais c'est la loi) à ce jour, 23 sont des élus de la majorité et 10 de l'opposition, bien que cette majorité n'est obtenu que 45% des votants et que, compte tenu de l'abstention elle ne représente qu'à peine 20% des Crépynois. L'opposition, comme son nom l'indique est là pour s'opposer (vous le voyez en ce moment tous les jours à l'assemblée nationale) mais son rôle, c'est aussi de relever les irrégularités, les omissions, ou d'informer les Crépynois du non respect de la parole donnée au moment de la campagne municipale.

Maintenant, en ce qui concerne vos demande générales ou spécifiques, vous devez savoir que l'opposition n'a absolument aucun pouvoir, ce pouvoir est concentré sur la majorité qui n'a même pas besoin de 49.3 pour décider, compte tenu du nombre de sièges qu'elle possède.

Je vous encourage donc à vous adresser directement à Madame la Maire qui se doit, en tant qu'élue, de répondre à chacun d'entre vous.

## LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non transmis dans les délais impartis.

## P. FAYOLLE

(CONSEILLER MUNICIPAL AYANT DÉCLARÉ NE PAS APPARTENIR À LA MAJORITÉ MUNICIPALE)

Texte non transmis dans les délais impartis.